



En vertu de l'article L.2131-1 du CGCT, le Maire de Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le .....

et/ou notifié le .....

et qu'il est donc exécutoire.

Pour le Maire,  
Par délégation

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04/04/2016

### A l'Hôtel de Ville de Poitiers

Secrétaires de séance : MM. BLANCHARD et ROBLOT

Nbre de membres en exercice : 53

Quorum : 27

Date de la convocation : 22/03/2016

Affichée le : 08/04/2016

**Président de séance :** Alain CLAEYS, Maire

**Présents :**

Mme VALLOIS-ROUET, M. CHALARD, Mme RIMBAULT-RAITIERE, M. CORNU, Mme GAUBERT, M. TRICOT, Mme ROUSSEAU, M. COMpte, Mme SARAZIN-BAUDOUX, M. BERTHIER, Mme FAGET-LAPRIE, M. BLANCHARD, Mme PERSICO, M. PETIT, Mme PINTUREAU, Adjoints

MM. AIME, BELGSIR, BLUSSEAU, Mmes BORDES, BREUILLET, BURGERES, M. CORONAS, Mmes GERARD, GUERINEAU, M. HALLOUMI, Mme HENRI, MM. HOFNUNG, JEAN, LUCAUD, Mme MORCEAU, M. RICCO, Mme RIMBAULT-HERIGAULT, M. STUPAR, Mmes TOMASINI, DAIGRE, APERCE, DELHUMEAUDIDELOT, FRANCHET-JUBERT, M. POTHIER-LEROUX, Mme PROST, M. ROBLOT, Mme FRAYSSE, MM. ARFEUILLERE, GRASSET, Mme LABAYE, MM. PALISSE, BOUCHAREB, Mme HOUSSEIN, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :**

Mmes FAURY-CHARTIER, BALLON, MM. MASSOL, VERDIN, Conseillers Municipaux

A l'ouverture de la Séance, M. le Président a déposé sur le Bureau de l'Assemblée les pouvoirs écrits de voter en leur nom, donnés par les Conseillers Municipaux empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du Mandant	Nom du Mandataire
Mme RIMBAULT-RAITIERE à compter de la délibération n° 14	M. CORNAS
M. CORNU à compter de la délibération n° 32	Mme GAUBERT
M. TRICOT jusqu'à la délibération n° 94	M. CLAEYS
M. COMpte à la délibération n° 1 uniquement .	Mme GAUBERT
Mme BALLON	M. BLANCHARD
Mme BURGERES à la délibération n° 1	Mme ROUSSEAU
Mme FAURY-CHARTIER	M. HALLOUMI
M. STUPAR à compter de la délibération n° 32	Mme MORCEAU
Mme LABAYE à la délibération n° 1 et à compter de la délibération n° 94	Mme FRAYSSE
M. MASSOL	M. PALISSE

Observations : Les délibérations ont été examinées dans l'ordre suivant : 1 à 12, 67, 84 à 95, 13 à 19, 32, 20 à 31, 33 à 98.

Arrivée de M. BOUCHAREB à la délibération n° 2, départs de M. RICCO à la délibération n° 21, et de Mme HOUSSEIN à la délibération n° 32.

Présentation du rendu compte : liste des arrêtés de délégation de pouvoir au Maire - liste des marchés et leurs avenants.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	13/04/2016
Accusé réception le	13/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0052 DE
Identifiant unique	86-218601946-20160404-lmc100000049710-DE

N°: 30

Date réception Préfecture :

<b>Conseil du</b> 04/04/2016	<b>Identifiant :</b> 2016-0052	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 <b>VILLE DE POITIERS</b> <b>Poitiers</b>  DIRECTION GENERALE DES SERVICES DIRECTION CABINET DU MAIRE - PRESIDENT	<b>Titre :</b> 70 - Produits des services - Facturation du branchement électrique aux associations pour la Journée des Associations 2016  <b>Etudiée par :</b> Le Bureau municipal du 14/03/2016 La commission des Finances du 29/03/2016	
	<b>Rapportée par :</b> DIANE GUERINEAU	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 6. Contributions budgétaires

La Ville de Poitiers organise, le dimanche 11 septembre 2016, la 22<sup>ème</sup> édition de la Journée des Associations au Parc des Expositions dans les halls A et B.

L'inscription des associations est gratuite. Néanmoins, il est demandé aux associations, qui le sollicitent dans leur dossier d'inscription, une participation financière forfaitaire de 20 € (même montant qu'en 2014) pour la mise en place d'un branchement électrique sur leur stand.

Cette participation sera demandée aux associations au moment de leur inscription.

Il vous est proposé d'encaisser les sommes correspondantes à ces participations sur le budget de la Direction du Cabinet du Maire, code service 1100, sous-fonction 025, compte 7088.

**AFFICHEE LE :** 08/04/2016

**Adoptée**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint(e) Délégué(e) :



**Vote pour :**

**Nombre :**

**Vote contre :**

**Nombre :**

**Abstention :**

**Nombre :**

**Ne prend pas part au vote :**

**Nombre :**

**Mouvement des Elus :**

**Autres mentions de vote :**

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	13/04/2016
Accusé réception le	13/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0052 DE
Identifiant unique	86-218601946-20160404-lmc100000049710-DE